



Décision n° 57/2025 portant nomination et composition de la Commission des Usagers (CDU)

Vu le Code de la Santé Publique, notamment l'article L. 1112-3, modifié par la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé - article 183, instituant une Commission des Usagers (CDU) dans chaque établissement de santé ;

Vu l'article L. 1114-1 du Code de la Santé Publique, modifié par la loi n°2019-22 du 23 mars 2019 – article 102 ;

Vu les articles R1112-79 à R112-94 du Code de la Santé Publique, relatifs à la Commission des Usagers, modifiés par le décret n°2016-726 du 1^{er} juin 2016 ;

Vu la décision 2023-1453 du 24 octobre 2023 du Directeur Général de l'ARS Grand Est portant désignation de trois représentants d'usagers à la Commission Des Usagers du CHE pour une durée de trois ans ;

Vu la décision 2024-0007 du 05 janvier 2024 du Directeur Général de l'ARS Grand Est portant désignation de trois représentants d'usagers à la Commission des Usagers du CHE pour une durée de trois ans ;

Vu le compte-rendu de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Technique en date du 22 juin 2023 portant désignation des représentants de la CSIRMT à la CDU du CHE ;

Vu le compte-rendu de la Commission des Usagers du Centre Hospitalier d'Erstein en date 18 mars 2025 déclarant élu président de la Commission Monsieur Alain DENOUAL, représentant des usagers suppléant 2 (UFC), et Vice-Présidente, Madame Claudine CLEMENT, directrice des soins de la qualité et de la gestion des risques, représentant le Directeur du CHE.

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER d'ERSTEIN

DECIDE

Article 1er - Composition nominative de la Commission Des Usagers du CHE

La liste nominative des membres de la Commission Des Usagers du CHU est arrêtée ainsi qu'il suit :

Membres à voix délibérative

Président de la Commission des Usagers :

Monsieur Alain DENOUAL représentant des usagers suppléant 2 (UFC Que choisir)

Vice -présidente et Représentante du Directeur :

Madame Claudine CLEMENT, Directrice des Soins, de la Qualité, et de la Gestion des Risques

Représentants des Usagers (titulaires et suppléants) :

Madame Christine VANDERLIEB, représentante des usagers titulaire 1 (UDAF)

Madame Marie Paule AUBERTIN représentante des usagers suppléant 1 (UDAF)

Madame Valérie BROUSSOLLE représentante des usagers titulaire 2 (UNAFAM)

Médiateurs médicaux (titulaire et suppléant) :

Docteur Olivier HALLEGUEN, psychiatre, médiateur médical titulaire

Docteur Marie Laure DE MALLIARD, psychiatre, médiateur médical suppléante

Médiateurs non médicaux (titulaire et suppléante) :

Madame Clarisse SCHAMING, responsable qualité et gestion des risques, médiateur non médical titulaire

Madame Clarisse FLUCK, cadre de santé, médiateur non médical suppléante



Centre Hospitalier Erstein

Membres à voix consultative

Président de la commission médicale d'établissement (CME) :
Docteur Muriel CASTELNOVO

Représentantes de la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-techniques (CSIRMT):
Madame Estelle ISSENLOR, cadre supérieur de santé, représentant de la CSIRMT titulaire
Madame Cathy MERELLE, infirmière, représentant de la CSIRMT suppléante

Représentant du personnel et son suppléant, membres du Comité Social d'Etablissement : /

Article 2 - Secrétariat de la Commission Des Usagers

Le secrétariat de la Commission Des Usagers est assuré par la Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques.

Article 3 – Diffusion de la composition de la Commission Des Usagers

La présente décision sera affichée dans l'établissement, mise en ligne sur le site internet et intranet du Centre Hospitalier d'Erstein et transmise au Directeur Général de l'ARS Grand Est

Fait à Erstein , le 7 juillet 2025

Le directeur,



Franck D'ATTOMA

